Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260319-DEC202604-DE

Mairie de Val d'Izé

DECISION N° 2026_04
en date du 19 mars 2026

TRAVAUX D'EXTENSION DU COMPLEXE SOPRTIF
RELANCE LOT N°1
Terrassement - VRD

Le Maire de la Commune de Val d'Izé,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22,
Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026 014 en date du 31.03.2026 donnant délégation au maire,
Vu la consultation lancée en procédure adaptée pour l'attribution des 12 lots du marché relatif aux travaux d'extension du complexe sportif,
Vu la décision 2024-17 en date du 05.12.2024 attribuant le lot 1 « **Terrassement - VRD** » à l'entreprise SAS TRAVAUX PUBLIC DE BRETAGNE, pour un montant de **112 000,00 € HT**,
Considérant que par jugement du 13.01.2026 le tribunal des activités économiques du Mans a prononcé la liquidation judiciaire de la SAS TRAVAUX PUBLIC DE BRETAGNE,
Considérant que par courrier du 3.02.2026 le mandataire judicaire a notifié que la SAS TRAVAUX PUBLIC DE BRETAGNE ne pourra poursuivre la réalisation du marché.
Considérant que la SAS TRAVAUX PUBLIC DE BRETAGNE a exécuté le marché en partie seulement,
Vu la consultation lancée pour les prestations restant à réaliser et l'analyse du maitre d'œuvre FABER,

Vu le devis transmis par l'entreprise MAN TP, d'un montant de **59 718,00€HT**

DECIDE

Article 1 : D'attribuer les travaux de « Terrassement VRD » - Lot 1 du marché relatif aux travaux d'extension du complexe sportif à l'entreprise MAN TP sise ZA Gérard – 4 rue Joseph CUGNOT 35 500 MONTREUIL SOUS PEROUSE pour un montant de **59 718,00€ HT** .

Article 2 : La présente décision donnera lieu à signature d'un acte d'engagement et sera inscrite au registre de la mairie.

Il en sera rendu compte au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Le Maire, Bruno DELVA

MAIRIE DE VAL D'IZÉ
35 (Ille-et-Vilaine)

Place Jean Poirier - 35450 VAL D'IZÉ
Téléphone : 02 99 49 83 06 – site : www.valdize.fr